

# AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## relatif à l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de zonage d'assainissement collectif et non collectif de la commune de Floure portée par Carcassonne Agglo.

Par arrêté n° 2024-023 du Président de Carcassonne Agglo, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 31 jours, est prescrite **du 22 octobre 2024 au 22 novembre 2024 inclus**.

### Caractéristiques du projet :

En 2021, Carcassonne Agglo a lancé un Schéma Directeur d'Assainissement sur la commune de Floure. Celui-ci s'est terminé en 2023. Cette étude a permis d'aboutir à la réalisation d'un diagnostic du fonctionnement du réseau d'assainissement, un plan d'action pour corriger les défauts constatés et un zonage d'assainissement.

Ce zonage permettra de délimiter les zones d'assainissement collectif des zones relevant de l'assainissement non collectif sur la commune de Floure.

### Informations complémentaires :

La personne responsable du projet est Monsieur le Président de Carcassonne Agglo - 1, rue Pierre Germain – 11890 Carcassonne Cedex 9.

Toutes informations techniques relatives au projet pourront être demandées à :

Monsieur Julien CAUSSE – Directeur Etudes et Travaux

Courriel : [julien.causse@carcassonne-agglo.fr](mailto:julien.causse@carcassonne-agglo.fr) – Tél. : 04.68.10.56.16.

### Désignation du commissaire enquêteur :

Monsieur Jean-Luc ROUX, est désigné en qualité de commissaire enquêteur par décision du 31 juillet 2024 de Monsieur le Président du tribunal administratif de Montpellier. En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant sera désigné après interruption de l'enquête par le Président du tribunal administratif.

### Déroulement de l'enquête :

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de Floure, 2 Bis Place Jean Molinier, 11800 Floure.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier en version papier, ainsi que le registre d'enquête, à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur préalablement à l'ouverture de l'enquête publique seront mis à disposition du public en mairie de Floure, 2 Bis Place Jean Molinier, 11800 Floure.

Les personnes intéressées pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture au public et s'il y a lieu, consigner leurs observations et propositions par écrit sur le registre d'enquête, ouvert à cet effet.

Un registre dématérialisé sera mis à la disposition du public sur le site internet suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/5601/>

Le dossier sera par ailleurs consultable en version dématérialisée :

- sur le site internet comportant le registre dématérialisé, au lien suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/5601/>
- à partir du site internet de Carcassonne Agglo : [www.carcassonne-agglo.fr](http://www.carcassonne-agglo.fr)
- gratuitement sur un poste informatique, aux jours et heures d'ouverture au public, en mairie de Floure.

### Observations et propositions du public :

Avant la clôture de l'enquête, les observations relatives au projet pourront être :

- consignées sur le registre déposé en mairie de Floure ;
- ou adressées par voie électronique à l'adresse suivante : [enquete-publique-5601@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-5601@registre-dematerialise.fr) ou depuis le registre dématérialisé au lien suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/5601/>
- ou envoyées par courrier à l'adresse suivante : Monsieur le commissaire enquêteur – Projet de zonage d'assainissement – Direction Etudes et Travaux, Carcassonne Agglo, 1 rue Pierre Germain, 11 890 Carcassonne,
- Les observations et propositions formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête et tenues à la disposition du public au siège de l'enquête.

Les observations et propositions transmises par voie électronique sont consultables sur le registre dématérialisé.

**Toutes les observations, courriers et courriels réceptionnés avant la date d'ouverture et après la date de clôture de l'enquête ne pourront pas être pris en considération par le commissaire enquêteur.**

### Lieu et dates de permanences du commissaire enquêteur :

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, aux jours et heures suivants, en mairie de Floure – 2 Bis Place Jean Molinier, 11800 Floure

- Le mardi 22 octobre 2024, de 9h à 12h,
- Le jeudi 07 novembre 2024, de 9h à 12h,
- Le vendredi 22 novembre 2024, de 14h à 17h,

### Mise à disposition du rapport et des conclusions :

Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public :

- en mairie de Floure ;
- Sur le site internet de Carcassonne Agglo et le registre dématérialisé :  
[www.carcassonne-agglo.fr](http://www.carcassonne-agglo.fr)  
<https://www.registre-dematerialise.fr/5601/>